



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

quotient familial

Question écrite n° 132746

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur, chargé du budget, sur le nécessaire rétablissement de la demi-part fiscale accordée aux veuves et veufs divorcés ayant élevé au moins un enfant.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132746

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 juin 2012, page 4172

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)